



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce intracommunautaire

Question écrite n° 34004

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre du commerce extérieur sur les opportunités offertes par les nouveaux pays émergents. En effet, les BENIVM (Bangladesh, Ethiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique) constituent un véritable débouché commercial dont la France ne saurait se passer. Or il est regrettable de constater que sa présence économique en ces terres est dérisoire. Plus encore, la réduction des dépenses liées au fil diplomatique tend à renforcer l'idée que la France se détourne dangereusement des carrefours économiques de demain. Ainsi, il souhaiterait connaître quelles actions le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour pallier ces carences, et quel est l'état exact des différentes relations bilatérales entre ces pays et la France au niveau économique.

Texte de la réponse

Les BENIVM (Bangladesh, Ethiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique) représentent un poids encore limité dans les échanges extérieurs de la France en 2012 (1,3 % des exportations) mais en nette progression sur la décennie. L'intérêt de ces marchés a été intégré dans la stratégie pour le commerce extérieur présentée par la ministre le 3 décembre 2012. En 2012, les exportations vers les BENIVM s'élevaient à 5,6 Mds€ et les importations à 10,9 Mds€, soit respectivement 1,3 % et 2,1 % du total de nos échanges. Grâce à une progression annuelle moyenne de 6,2 % pour les exports et de 10,5 % pour les imports depuis 2003, la progression de nos échanges avec ces États a, en revanche, été deux fois plus dynamique que celle de notre commerce extérieur dans son ensemble : + 3,3 % pour les exportations et + 5 % pour les importations). Compte tenu de cette croissance, ainsi que du potentiel d'importation estimé de ces pays sur la décennie à venir, quatre des six BENIVM font partie des 49 pays prioritaires[1] de la stratégie pour le commerce extérieur présentée par la ministre du commerce extérieur le 3 décembre 2012[2] : le Nigéria, l'Indonésie, le Mexique et le Vietnam. Ces marchés seront ciblés en particulier dans les quatre familles de produits prioritaires définies dans la stratégie de la ministre[3]. Le Mexique a ainsi été identifié comme cible au titre des familles « mieux se nourrir » et « mieux communiquer », l'Indonésie et le Vietnam au titre de la famille « mieux communiquer ». Par ailleurs, ces États font l'objet des interventions classiques d'Ubifrance, à destination des petites et moyennes entreprises (PME). Et le ministère du commerce extérieur a, d'ores et déjà, initié en 2013 plusieurs autres actions, détaillées ci-dessous, pour développer les exportations françaises vers les six BENIVM et entend les poursuivre. Le montant des échanges entre la France et le Mexique a augmenté au cours des dernières années pour atteindre 3,4 Mds€ en 2012, avec un excédent commercial pour la France de 917 M€. Nos exportations, en progression en 2012 (+ 3,6 % par rapport à 2011) se sont élevées à 2,2 Mds€. Nos ventes au Mexique portent principalement sur cinq secteurs : les produits pharmaceutiques (15,6 % de nos exportations), les matériels de transport (15,5 %), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13,7 %), les machines industrielles, agricoles (13,1 %) et les produits informatiques, électroniques et optiques (9,6 %). Nos exportations devraient encore croître dans les années à venir avec plusieurs contrats conclus récemment dans le secteur aéronautique. Le Mexique offre également des opportunités pour nos entreprises dans les quatre « familles » prioritaires. Par ailleurs, le président Pena Nieto a annoncé un important programme d'investissements dans les infrastructures qui ouvre

des opportunités de grands contrats pour nos entreprises, en particulier dans les secteurs du transport ferroviaire, de l'énergie et des télécommunications. Notre présence est déjà forte au Mexique avec environ 400 entreprises françaises implantées sur le territoire. La majorité des grands groupes industriels français sont présents dans le pays. Avec un stock d'investissements français au Mexique s'élevant en 2010 à environ 2 Mds€, la France occupe la 6e place au sein des investisseurs européens au Mexique et la 8e place au niveau international. L'Éthiopie s'affirme actuellement comme puissance continentale, notamment par sa population, la 2e du continent (90 M, au moins 160 M en 2050), et une croissance économique parmi les plus fortes pour un pays d'Afrique sub-saharienne non doté, pour l'heure, d'hydrocarbures (environ 8 % depuis 2005). L'économie éthiopienne, très tributaire du secteur primaire, s'avère encore faiblement exportatrice. Le pays affiche une balance commerciale structurellement déséquilibrée vis-à-vis de la France et de l'ensemble de ses autres partenaires commerciaux. Néanmoins, le programme quinquennal Growth & Transformation Plan, qui met fortement l'accent sur le développement des capacités de production et d'exportation, est de nature à faire progresser la situation. En 2012, les exportations de produits français vers l'Éthiopie reculent de 42,8 %, passant de 141,6 M€ en 2011, plus haut niveau historique, à seulement 81 M€ en 2012. La quasi-totalité de nos postes d'exportation sont en diminution. Les produits pharmaceutiques (44 % de nos exportations totales en 2011, seulement 6,4 % en 2012) connaissent une chute spectaculaire (-91,6 %). En parallèle, nos importations de produits provenant d'Éthiopie baissent également mais de manière moins significative (- 13,6 % en 2012). Passant de 60,2 M€ en 2011 à 52 M€ en 2012, elles marquent une rupture par rapport à la progression continue des années précédentes. Elles sont constituées quasi-exclusivement par les produits agricoles (93,8 % du total de nos importations), tout particulièrement le café. L'Éthiopie demeure donc un partenaire modeste présentant un solde commercial, structurellement en excédent pour la France et en progression régulière jusqu'en 2011. L'année 2012 marque une inflexion notable ; le solde commercial reste en faveur de la France mais se réduit fortement, passant de 81,4 M€ en 2011 à seulement 29 M€ en 2012. Le problème de congestion des conteneurs entre Djibouti et l'Éthiopie, ainsi que la faible disponibilité de devises (niveau bas de réserves et priorité donnée à certains secteurs) avec pour conséquence les difficultés d'obtention de lettres de crédit, sont autant d'éléments d'explication de la forte baisse des échanges commerciaux de l'Éthiopie en 2012 (tant avec la France qu'avec d'autres partenaires européens). Au-delà de ces difficultés plus ou moins conjoncturelles, cette baisse -si elle devait se poursuivre- pourrait constituer un signal traduisant une dégradation de l'environnement macroéconomique de l'Éthiopie. La France présente un stock estimé à près de 200 M€. Notre pays se place au 4e rang des investisseurs européens, derrière le Royaume-Uni, l'Italie et les Pays-Bas. Le leadership des investissements étrangers est assuré par l'Arabie saoudite, à travers le groupe privé saoudien Midroc. Les capitaux chinois, indiens et turcs investissent également de plus en plus dans le tissu économique local. Les investissements français sont très concentrés et visibles. Les deux principaux pôles d'investissements sont : Total dans la distribution de produits pétroliers et BGI-Castel dans la brasserie et la viticulture. Signe que l'Éthiopie fait désormais partie de nos priorités en Afrique Subsaharienne, une délégation de grandes entreprises françaises s'est rendue à Addis-Abeba en décembre 2012 sous la conduite du Medef International et la ministre du commerce extérieur se rendra en visite officielle en Éthiopie au mois de décembre 2013 pour renforcer les liens économiques qui unissent nos deux pays. Avec 1,3 Md€ d'exportations, le Nigéria est notre 2e client en Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique du Sud. A ce titre, le pays fait partie des 47 pays prioritaires du plan d'actions de la ministre du commerce extérieur. Néanmoins nos exportations ont reculé de 9 % en 2012, en raison de la baisse des ventes d'équipement de télécommunications et de machines industrielles. Notre part de marché n'est que de 3,5 % et la France n'est que le 6e fournisseur du Nigéria. Les premiers exportateurs français sont Total (produits raffinés) et Sanofi. Par ailleurs, le déficit de la balance bilatérale est très élevé (les importations atteignant 3,7 Mds€), en raison d'importations élevées d'hydrocarbures (90 % des importations françaises). Le stock d'investissements directs étrangers (IDE) détenu par les entreprises françaises (5,9 Mds€) est le deuxième d'Afrique subsaharienne derrière l'Angola. Notre contribution au stock d'IDE nigérian serait comprise entre 8 % et 12 %. Le premier investisseur est Total qui réalise 12 % de son activité dans le pays. Le deuxième est Lafarge, qui représente environ 35 % de la production de ciment nationale. Par contre, seules 50 entreprises françaises, filiales ou bureaux de représentation, sont implantées sur place. La visite de la ministre du commerce extérieur du 15 au 17 septembre a permis de marquer le renouveau de la relation économique franco-nigériane. Elle était en effet accompagnée d'une délégation de 17 entreprises, dont 7 PME, représentant l'essentiel des secteurs de l'offre française. Schneider Electric a ainsi signé deux contrats pour un montant de 80 M€ en présence de la ministre et du gouverneur de Lagos. La France et le

Vietnam célèbre, en 2013, le 40^e anniversaire de leurs relations diplomatiques. A cette occasion, la ministre du commerce extérieur s'est rendue au Vietnam, les 8 et 9 avril, afin d'inaugurer un salon organisé par Ubifrance et la chambre de commerce et d'industrie française du Vietnam à Ho Chi Minh Ville auquel ont participé une centaine d'entreprises françaises. En marge de ce salon, la ministre a assisté à la signature d'un accord de distribution entre PSA Peugeot Citroën et un partenaire local, qui a permis au groupe français de se positionner sur ce marché à forte croissance alors que sa venue avait été précédée par l'attribution d'une nouvelle licence au laboratoire Sanofi Pasteur pour la construction d'une troisième usine de production de médicaments. La ministre s'est entretenue à Hanoi avec le vice-premier ministre et le ministre du plan et de l'investissement avec lesquels elle a inauguré le dialogue économique de haut niveau qui vise à rééquilibrer nos échanges bilatéraux en forte croissance mais présentant un déficit structurel en faveur du Vietnam et à soutenir la mise en oeuvre de grands projets emblématiques associant des entreprises françaises (ligne 3 du métro de Hanoi, ligne ferroviaire Lien Tien Lao Cai, lancement du satellite VNREDSAT-1, tunnel du col de Ca, raffinerie de Dung Quat, ventes d'Airbus à Vietnam Airlines et à Viet Jet Air, coopération dans le nucléaire civil, ...) et à engager des dialogues sectoriels annuels sur la protection de la propriété intellectuelle - en faisant notamment la promotion des indications géographiques- l'adoption de normes internationales dans le domaine des infrastructures et les financements innovants à travers un financement de l'agence française de développement (AFD) en faveur des partenariats public privé dans le cadre du renforcement des capacités commerciales du Vietnam afin de lancer les premiers projets pilotes. Le ministre des affaires étrangères s'est lui rendu au Vietnam début août pour préparer la visite en France du Premier ministre vietnamien du 24 au 26 octobre et le contenu du partenariat stratégique que les deux Premiers ministres signeront à cette occasion. Cette visite permettra de mesurer les retombées du dialogue économique de haut niveau : le satellite VNREDSAT-1 a été lancé avec succès dans le respect des délais et du cahier des charges initial, le comité populaire de Hanoi a adopté un cadre juridique favorable à la technologie ouverte pour la billettique du système des transports urbains de Hanoi, l'entreprise française ETDE a reçu le lot de génie civil du projet Vien Tien Lao Cai et Airbus est bien placé pour remporter un important contrat pour la fourniture de 15 A320 à la société low cost Viet Jet Air. La France et l'Indonésie ont adopté, en juillet 2011, un partenariat stratégique qui fixe comme priorités de notre coopération bilatérale les transports, les projets d'infrastructures et le développement durable. En marge de ce partenariat des accords de coopération avaient été signés dans les secteurs de l'énergie et du tourisme. Afin de donner un nouvel élan à cette relation économique bilatérale, la ministre du commerce extérieur s'est rendue à Jakarta en juin 2013 accompagnée d'une importante délégation d'entreprises conduite par le Medef International. A cette occasion, elle a signé un protocole financier bilatéral pour la rénovation du corridor ferroviaire de Bandung, troisième ville du pays, qui permettra de soutenir la filière française ferroviaire sur le marché des infrastructures de transport en Indonésie face à une concurrence asiatique très active (Japon et Corée notamment). Ses entretiens ministériels lui ont, par ailleurs, permis de défendre les projets d'investissements français en Indonésie et en particulier ceux de Total, premier producteur de gaz et troisième de pétrole du pays, et d'Eramet dans une mine de nickel et une usine de transformation qui lui permettra à terme de doubler sa capacité de production. La ministre a également défendu l'accès des produits français au marché indonésien et l'engagement de négociations en vue de la signature d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Enfin, la ministre a pu se féliciter à cette occasion du choix d'Airbus et ATR par Lion Air, en 2013, et par Garuda, en 2012 qui favorisera le développement international des compagnies aériennes indonésiennes soutenu par ailleurs par une coopération étroite entre la direction générale de l'aviation civile et son homologue philippin. La forte progression de nos échanges bilatéraux en 2012, soutenue par les livraisons aéronautiques, devrait permettre d'atteindre l'objectif fixé en 2011 de doubler en cinq ans le montant de nos échanges. Plusieurs entreprises françaises ont parfaitement réussi leur implantation en Indonésie. C'est en particulier le cas de Danone Water dans le secteur de l'eau en bouteille, de l'Oréal qui a inauguré fin 2012 sa plus importante unité de production au monde en Indonésie, de Total, d'Alstom ou encore d'ACCOR dans l'hôtellerie. GDF-SUEZ a inauguré en 2013 le plus important projet indépendant du secteur de la génération électrique en Indonésie et s'est implanté dans le secteur de l'exploration production d'hydrocarbures. Le déplacement du ministre des affaires étrangères début août a également permis de rappeler aux autorités indonésiennes toute l'importance que la France attache au renforcement de sa relation bilatérale avec l'Indonésie qui souhaite multiplier par cinq son produit intérieur brut de 2011 à 2025. Avec des échanges de 1,5 Md€ en 2012, le Bangladesh est le 2^e partenaire commercial de la France dans la région Asie du sud après l'Inde. Notre balance commerciale enregistre depuis plusieurs années un solde négatif d'1,3 Md€ en 2012. Nos exportations ont atteint, en 2012 leur plus haut niveau historique (103,3

M€), correspondant à une hausse de près de 5 %. Le principal poste d'exportation est celui des biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique qui représente 47 % de nos ventes (+ 29 % en 2012). Viennent ensuite les secteurs des produits chimiques (15,5 %) et pharmaceutiques (13 %). Enfin, les produits agro-alimentaires (6 %) et le papier et carton (11 %) sont aussi importants, avec une hausse de ce dernier poste de 48 % en 2012. En revanche, nos importations (1,4 Md€) ont reculé de 2,8 % en 2012 par rapport à 2011. Les vêtements qui bénéficient du dispositif européen « tout sauf les armes » (entrée dans l'Union Européenne en franchise de droits et sans contingent) constituent 93 % de ces importations (1,3 Md€ en 2012). Nos importations portent ensuite sur les chaussures (2,5 % du total) et les produits alimentaires (2 % du total). Depuis début 2013, la catastrophe du Rana Plaza à Savar, les grèves et le contexte politique semblent inciter de nombreux acheteurs de la grande distribution généraliste et spécialisée à reconsidérer leurs politiques d'achat au Bangladesh et à les réorienter vers d'autres pays. Cette tendance se traduit par un léger repli de nos importations. En revanche, nos exportations pourraient progresser à la faveur de plusieurs contrats conclus en 2012 par Eurocopter, General Electric France ou Parlym, preuve du maintien du dynamisme de nos relations commerciales avec ce partenaire à fort potentiel. Le Gouvernement français promeut les intérêts de nos entreprises conjointement au développement économique du pays, en intervenant notamment au travers du fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP). A ce titre, deux projets FASEP ont été acceptés en mars 2013. L'un concerne la réalisation d'une étude de faisabilité pour une usine de traitement des eaux par Egis (Saidabad). Ce projet est élaboré en liaison avec l'AFD qui devrait participer au financement de la réalisation (Degremont a déjà construit les deux premières tranches de cette unité et compte-tenu du FASEP proposé, l'entreprise française a de bonnes chances de remporter la troisième phase). L'autre projet concerne la mise en place d'un dispositif d'urgence pour l'alimentation en eau potable de populations isolées victimes d'inondation ou de cyclones (Aquasure). La France se situe au 26e rang des investisseurs étrangers au Bangladesh avec une part de 0,2 % des investissements. Cette situation est en grande partie imputable aux graves problèmes internes de gouvernance (corruption, faiblesse des capacités administratives), à l'état désastreux du système bancaire et à l'instabilité politique qui font hésiter les investisseurs alors que la compétitivité de sa main d'oeuvre est un atout face à la montée des coûts de production dans les pays concurrents. Toutefois, trois investissements français majeurs doivent être mis en exergue. Celui de Sanofi, très ancien qui constitue le plus important investissement étranger dans l'industrie pharmaceutique locale. Le deuxième est celui du groupe Lafarge, associé à l'espagnol Cementos Molins (rachat d'une cimenterie en 1975). La société Lafarge Cement cotée à la Bourse de Dacca, fait partie des plus fortes capitalisations de la place. Enfin, en 1999, Totalgaz a investi 16 MUSD dans une unité d'embouteillage de gaz GPL qui lui confère la position de premier fournisseur privé de GPL au Bangladesh (30 % du marché). De nouveaux investissements sont envisagés pour augmenter les capacités de stockage de GPL et répondre à la croissance de la demande. En outre, fin 2012, Totalgaz a acquis la société Linde Bangladesh limited dans le même secteur d'activité. Les autres investissements interviennent dans les secteurs textiles (bureaux de « sourcing » des commandes pour le marché européen), services (transport maritime et transit, certification, contrôle de qualité et contrôle des importations), hydrocarbures, hôtelier, « social business » (Danone, Veolia). L'intervention de l'AFD au Bangladesh est récente mais devrait monter en puissance. Elle dispose maintenant d'un mandat portant sur des projets « croissance verte et solidaire ». Un premier contrat de financement a été signé en début d'année 2012 (45 MUSD) pour un système de bus rapide (BRT) dans le cadre d'un immense projet visant à décongestionner Dacca. Ce projet est cofinancé avec la banque asiatique de développement. Plusieurs autres projets sont « en cours » d'examen (secteur de l'énergie, production d'eau potable). [1] Il s'agit des 49 États suivants : Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, Suède, Finlande, Autriche, Danemark, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Belgique, Suisse, Norvège, États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Singapour, Taiwan, Australie, Brésil, Russie, Inde, Chine, Turquie, Ukraine, Kazakhstan, Algérie, Égypte, Tunisie, Maroc, Nigeria, Côte d'Ivoire, Kenya, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Qatar, Mexique, Argentine, Chili, Colombie, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam et Philippines. [2] Cf. dossier de presse du 3 décembre 2012, avec présentation complète de la stratégie pour le commerce extérieur (<http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/commerce-exterieur-quatre-secteurs-prioritaires>) [3] « mieux se nourrir », « mieux se soigner », « mieux communiquer » et « mieux vivre en ville ».

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34004

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7991

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11044